

## **RCFM - 16 AOUT 2007, Extrait du Journal de 8 h**

### **Didier Arnoux :**

Il n'y aura donc pas d'incinérateur en Corse.

Mais que faire des déchets ménagers ? C'est la question.

Faut-il réviser le plan interdépartemental d'élimination de ces déchets ?

C'est en tout cas ce que pensent les membres du Collectif anti incinérateur.

Ils ont déjà proposé un Plan alternatif la semaine dernière. Un plan qui a convaincu la CAPA.

Etienne Ferrandi a annoncé qu'il demanderait au Président du Conseil exécutif de la CTC la révision du PIEDMA.

Le Syvadec lui n'envisage pas encore de le faire. Pour son président ? François Tatti, il est encore trop tôt pour formuler une telle demande.

### **François Tatti :**

« Pour ce qui nous concerne, Syvadec, à l'heure actuelle nous ne demandons pas la révision du PIEDMA, compte tenu que nous n'avons pas d'éléments qui nous permettent de dire que le PIEDMA demande à être révisé dans telle ou telle direction. Demander la révision du PIEDMA cela veut dire que l'on est arrivé à des conclusions qui permettent de dire que ce PIEDMA n'est pas bon. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le PIEDMA n'a jamais prévu d'incinération. Le PIEDMA a prévu du traitement thermique, mais le PIEDMA n'empêche pas de faire du pré traitement des déchets dans chaque bassin. Mais, il est vrai que il y a un certain nombre d'orientations qui peuvent être revisitées, dans quelles proportions ? Aujourd'hui je ne suis pas en mesure de vous le dire. Mais lorsque nous serons parvenus à un état d'étude suffisamment avancé, eh bien, nous dirons en temps et heure et sans précipitation si nous souhaitons ou pas que ce PIEDMA soit revu. »

---

## **RCFM - 16 AOUT 2007, Extrait Journal de 12 h**

### **Jérôme Polverini, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse /**

"Le Syvadec a choisi par avance de renoncer au procédé de l'incinération dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par un vote unanime de l'Assemblée de Corse, à savoir : dites-nous s'il y a des solutions alternatives. Par respect pour les élus qui sont très nombreux et très représentatifs et qui siègent au Syvadec et par respect du principe démocratique -parce que ce sont les élus qui décident- il peut y avoir des suggestions de tel ou tel comité, mais ces suggestions seront intégrées ensuite dans la solution d'ensemble qui conduit à la décision démocratique par les élus, qui sont élus par l'ensemble du peuple.

On attend le rendu des travaux du Syvadec ; on entend ici ou là qu'il existe telle ou telle solution miracle. Donc le PIEDMA pour l'instant, nous n'avons pas les termes de sa modification éventuelle. »

---

**France Bleu Frequenza Mora** le 7 septembre 2007, 12 h 15

**Extrait du reportage** – Invité M. Ange Santini, Président du Conseil Exécutif de la CTC

## **LE TRAITEMENT DES DECHETS**

### **Patrick Vinciguerra :**

« Deuxième dossier, qui a suscité des polémiques, c'est celui du traitement des déchets.

Aujourd'hui une association demande à ce que le PIEDMA soit révisé et que l'incinérateur soit complètement abandonné, en tout cas cette piste là. L'avis de l'exécutif ?

**Ange Santini :**

« Eh bien écoutez, je ne suis pas persuadé aujourd'hui qu'il faille réviser le PIEDMA, pour abandonner la piste de l'incinérateur, dans la mesure où le PIEDMA n'en parle pas. Le PIEDMA parle d'une et d'une seule unité de valorisation énergétique qui n'est pas forcément l'incinération.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer hier et de dire très clairement que je saluais la sagesse des responsables du Syvadec qui ont considéré aujourd'hui deux choses :

- 1- qu'il fallait donc en amont faire en sorte que les déchetteries, le tri sélectif, les quais de transfert soient d'abord opérationnels
- 2- que effectivement la réflexion qui portait sur l'incinérateur était aujourd'hui abandonnée et je crois qu'effectivement l'incinérateur doit être le dernier moyen à mettre en œuvre en Corse si véritablement on nous apporte la démonstration qu'il n'y en a pas d'autres qui puissent être viables.

Moi je souhaite privilégier les autres possibilités de traitement des déchets avant que d'en être obligé, que d'être contraint et forcé d'avoir recours à l'incinérateur. Je crois qu'encore une fois c'est une question de sagesse que l'exécutif de Corse partage. Il est important de trouver d'autres moyens, de privilégier d'autres moyens pour résorber notre problème et faire en sorte d'avoir une unité de valorisation énergétique qui corresponde à ce que nous voulons faire de la destination insulaire.